

teur sur la technique de l'ornementation des bandes et des plaques décorées. Les bandes ont une épaisseur moyenne de deux millimètres. Certaines plaques à décor gravé (coffret X) ont une épaisseur pouvant atteindre huit millimètres ; d'autres plaques, à sujets sculptés en haut-relief, ont une épaisseur encore plus considérable (onze à douze millimètres) ; il va sans dire que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les grands panneaux sculptés représentant les déesses fluviales ; il n'est question, pour le moment, que des revêtements de coffrets.

Sur certaines plaques et sur certaines bandes le décor est simplement gravé au poinçon (coffret XIII, fig. 215 et fig. 216, n° 333 [187 f, g,], etc.) ; les volatiles représentés apparaissent tournés de profil, tenant dans leur bec une branche d'*asoka*. Le plumage (ailes, cou, gorge) est indiqué par un tracé quadrillé et losangé très sec ; des traits légèrement hachurés ombrent le ventre. Les feuilles de l'*asoka* et les roses stylisées qui apparaissent au-dessus des volatiles sont légèrement creusées. C'est là un procédé d'ornementation des plus simples ; il se répète sur nombre de plaquettes (fig. 190, scène à personnages). La tendance à creuser les feuilles et les pétales s'accroît parfois (fig. 213, n° 333 [187 b]). Le décor ainsi gravé comporte un certain nombre de variantes ; dans certaines scènes à personnages le contour apparaît parfois cerné d'un double trait (fig. 206 et fig. 207, n° 332 [186 m1 et n1]). Ces variantes d'ordre technique aboutissent à des traitements sensiblement divergents : a) toutes les zones dépourvues de décor sont éliminées par évidement, la partie ornée se détachant en léger relief. La transition entre le décor simplement gravé au poinçon (technique A) et le « relief plat » (technique B), obtenu en creusant et en évidant progressivement les zones non décorées, est représentée par un fragment montrant un volatile tourné de profil à gauche (fig. 214, n° 333 [187 i], technique A *ter*) ; b) le contour est fortement et inégalement incisé, la zone à décorer est légèrement creusée, et sur cette surface, l'artisan s'est exercé au rendu du relief ; nous nous trouvons donc en présence d'un véritable « relief en réserve » (fig. 84 à fig. 88 ; fig. 221, n° 334 [188 a], technique A *bis*), procédé technique qui doit être à l'origine du type de décor parfaitement élaboré dont il sera bientôt question (technique C). Le relief plat (technique B), obtenu par évidement des parties non décorées, procédant du style A *ter*, est représenté par de nombreuses bandes et plaques décorées combinant parfois très heureusement des motifs floraux et zoomorphes (fig. 82, n° 331 [185 a]). Au style C, appartiennent tous les éléments du coffret IX (fig. 153 et fig. 154). La technique du « relief en réserve » y est poussée à un rare degré de perfection. Les grandes plaques (fig. 175 et fig. 181, n° 329 [183 a et b]) représentent les exemples les plus significatifs de ce procédé. Le trait profondément incisé des contours accroche les ombres qui soulignent admirablement le nuancé des formes. Le détail anatomique est rendu avec une grande virtuosité (se reporter à la description, catalogue n° 329